



HAL
open science

Des galets dans la bouche. La construction de la figure de l'orateur dans les discours judiciaires de l'Athènes classique

Nicolas Siron

► **To cite this version:**

Nicolas Siron. Des galets dans la bouche. La construction de la figure de l'orateur dans les discours judiciaires de l'Athènes classique. *Archimède: archéologie et histoire ancienne*, 2019, 6, pp.213-221. halshs-02927559

HAL Id: halshs-02927559

<https://shs.hal.science/halshs-02927559>

Submitted on 1 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1 DOSSIER THÉMATIQUE :
HISTOIRES DE FIGURES CONSTRUITES : LES FONDATEURS DE RELIGION

71 DOSSIER THÉMATIQUE :
JOUER DANS L'ANTIQUITÉ : IDENTITÉ ET MULTICULTURALITÉ
GAMES AND PLAY IN ANTIQUITY: IDENTITY AND MULTICULTURALITY

VARIA

- ▶ 213 **Nicolas SIRON**
Des galets dans la bouche. La construction de la figure de l'orateur dans les discours judiciaires de l'Athènes classique
- 222 **Dominique BARCAT**
L'usage funéraire des amulettes en Grèce et en Égypte aux époques géométrique et archaïque : étude comparative
- 239 **Régis VALLET**
Le Temple Ovale de Khafajeh : histoire et insertion urbaine

VARIA

dir. Yannick MULLER

DES GALETS DANS LA BOUCHE.
LA CONSTRUCTION DE LA FIGURE DE L'ORATEUR
DANS LES DISCOURS JUDICIAIRES DE L'ATHÈNES CLASSIQUE

Nicolas SIRON

Docteur en Histoire ancienne
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
UMR 8210 ANHIMA
sironicolas@hotmail.fr

RÉSUMÉ

Selon Plutarque, Démosthène aurait eu au début de sa carrière de graves problèmes d'élocution qui l'auraient poussé à pratiquer toute une série d'exercices, comme s'entraîner à parler avec des cailloux dans la bouche. Si ces difficultés et ces efforts ont été considérés comme authentiques au XIX^e siècle et par certains historiens contemporains, il est possible de réinterroger ces thèmes à partir des discours de l'orateur lui-même. Celui-ci insiste certes sur la faiblesse de sa voix, mais est également très critique envers tout entraînement, notamment celui de son adversaire Eschine, dont le but serait de tromper les juges. Démosthène n'est d'ailleurs pas le seul « grand homme » du IV^e siècle à

procéder de la sorte. Le manque de talent oratoire et l'improvisation sont en fait des éléments du dispositif de vérité mis en place dans les plaidoiries judiciaires : ces motifs permettent aux orateurs de se positionner du côté de la vérité et de placer la partie adverse du côté de la tromperie.

According to Plutarch, Demosthenes had serious speech problems at the beginning of his career that led him to practice a whole range of exercises, such as speaking with stones in his mouth. Even if these difficulties and efforts were considered authentic in the 19th century and by some contemporary historians, we can re-examine those topics from the speeches of Demosthenes himself. He insists on the weakness of his voice, but he is also very critical of any training, especially that of his opponent Aeschines, whose purpose would be to deceive the jurors. Moreover, Demosthenes is not the only "important man" of the 4th century to have this point of view. Lack of rhetorical skill and extemporaneous speech are in fact elements of the truth-telling mechanism set up in the forensic speeches: thanks to these patterns, orators can claim to take place on the side of truth and place their adversaries on the side of deception.

MOTS-CLÉS

Exercice, talent, élocution, voix, improvisation, préparation, Démosthène, Eschine, Isocrate, Plutarque.

KEYWORDS

Practice, skill, speech, voice, extemporaneous, preparation, Demosthenes, Aeschines, Isocrates, Plutarch.

Dans son *Dictionnaire des idées reçues*, Flaubert écrit à l'entrée Démosthène : « Ne prononçait pas de discours sans avoir un galet dans la bouche. » [1] Il fait écho à la description, dans les écrits de Plutarque, des nombreux exercices que l'orateur aurait accomplis pour remédier à ses problèmes d'élocution. Dans la *Vie de Démosthène*, le biographe des I^{er}-II^e siècles ap. J.-C. raconte les difficultés rencontrées lors de son premier discours à l'Assemblée : son langage aurait été confus (συγκεχύσθαι), son raisonnement fastidieux (κατακόρως), sa voix faible (ἀσθένεια), son élocution peu nette (ἀσάφεια) et son souffle court (κολοβότης) [2]. Pour remédier à ces défaillances, Démosthène aurait travaillé de façon acharnée : afin de se défaire de sa prononciation incertaine et de son zézaiement (τὴν ἀσάφειαν καὶ τραυλότητα τῆς γλώττης), il aurait déclamé de longues tirades après s'être mis des cailloux dans la bouche [3]. La notion d'exercice est fortement soulignée dans tout ce passage [4], et ce n'est pas le seul entraînement que rapporte Plutarque. Démosthène aurait aménagé une salle d'étude souterraine pour répéter ses discours et éviter d'avoir à improviser ou aurait déclamé ses plaidoiries devant la mer déchaînée pour se préparer aux auditoires tumultueux [5]. Ce dernier épisode semble d'ailleurs en vogue au XIX^e siècle puisqu'il est repris par les peintres, à l'image du tableau *Démosthène pratiquant l'art oratoire* de Jean-Jules-Antoine Lecomte du Nouÿ (fig. 1) et de la fresque d'Eugène Delacroix décorant le plafond de la bibliothèque du Palais Bourbon (fig. 2).

Pour autant, ces exercices sont évoqués par Plutarque mais jamais par Démosthène. Comment l'expliquer ? Est-ce une innovation de Plutarque ou sont-ils déjà évoqués par les orateurs du IV^e siècle dans leurs plaidoiries ? Le thème de l'entraînement était-il perçu positivement à l'époque classique ? Les motifs de la

voix défaillante et des exercices des orateurs donnent l'occasion de considérer les rapports entre Plutarque et la réalité antique qu'il décrit, c'est-à-dire les conditions, pour nous historiens, de l'utilisation de la source plutarquée. Certains chercheurs, comme Pauline Schmitt Pantel, ont ainsi déjà critiqué le recours habituel des historiens à Plutarque [6]. La question des exercices sera l'occasion de poursuivre cette réflexion en ce qu'elle permet de départager ce qui relève de l'auteur de Chéronée et des sources qu'il avait à sa disposition.

Démosthène est-il le seul orateur concerné par les problèmes d'élocution ? L'examen d'autres passages évoquant la même difficulté, parmi les orateurs pourtant les plus influents du IV^e siècle, invite à reconsidérer les descriptions que les plaignants font d'eux-mêmes. Les spécialistes de la source judiciaire ont déjà souligné le paradoxe, fréquent dans les discours athéniens, qui voit un orateur mettre en avant son absence de talent oratoire [7]. Si cette auto-présentation est compréhensible pour des individus qui font appel à un logographe, et ne peuvent donc se présenter à la tribune que dans le cadre de leur affaire, elle ne peut se concevoir pour quelqu'un de la renommée de Démosthène. Un tel paradoxe est l'occasion d'appréhender les enjeux de la construction par l'orateur de sa propre figure.

ORATEURS ET QUALITÉS ORATOIRES

Si Démosthène ne mentionne dans ses plaidoiries aucun exercice auquel il se serait soumis, il met en revanche en avant le fait qu'il parle mal. Dans le discours *Sur l'ambassade* prononcé en 343 av. J.-C., l'orateur se défend d'avoir eu un comportement favorable au roi macédonien, en anticipant une attaque qu'Eschine

[1] Voir aussi Umberto Eco, qui caractérise Démosthène par son bégaiement lorsqu'il fait répondre à la question « Comment ça va ? » différentes personnalités anciennes et modernes dans *Comment voyager avec un saumon*.

[2] Plutarque, *Vie de Démosthène*, 6, 3-4, 848e4-11.

[3] Plutarque, *Vie de Démosthène*, 11, 1, 850e1-6. L'anecdote, qui est également reprise dans Quintilien, *Institutions oratoires*, XI, 3, 54, proviendrait de Démétrios de Phalère, lequel n'a pas produit une véritable biographie de l'orateur mais « a discuté d'épisodes de la vie de Démosthène dans ses ouvrages sur la rhétorique » (MOMIGLIANO 1991, p. 113).

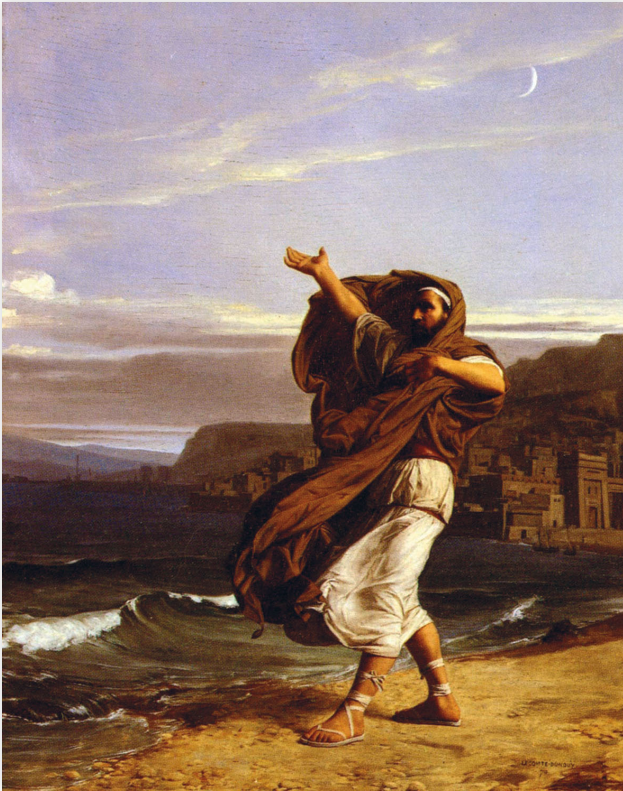
[4] Voir ἐξαρτούμενος (6, 5, 848f6), φιλοπονώτατος (7, 2, 849a4), μελετητήριον, πλάττειν et διαπονεῖν (7, 6, 849b11-13), ἐκ πόνου (8, 3, 849d2-3), μελετώντα (8, 6, 849e4),

ἀσκησιν (11, 1, 850e1), γυμνάζειν (11, 1, 850e7), τὰς μελέτας (11, 1, 850e11).

[5] Respectivement Plutarque, *Vie de Démosthène*, 7, 6-8, 849b10-e11 et Pseudo-Plutarque, *Vie des dix orateurs* (*Œuvres morales*, 55) : *Démosthène*, 844d9-f5.

[6] SCHMITT PANTEL 2006, p. 83-85.

[7] Voir entre autres CAREY & REID 1985, p. 168 ; OBER 1989, p. 170-177. Sur la prétendue inexpérience des orateurs, voir DEMONT 1990, p. 95-97 ; KREMMYDAS, POWELL & RUBINSTEIN 2013. Sur l'aspect paradoxal, voir en particulier DOVER 1974, p. 25 ; BUTTI DE LIMA 1996, p. 37-39. Le paradoxe a souvent amené les historiens à percevoir ce motif comme un lieu commun : voir en particulier HESK 2000, p. 208, n. 17.



◀ Figure 1 : Jean-Jules-Antoine Lecomte du Nouÿ, Démosthène pratiquant l'art oratoire, Collection privée, 1870 (domaine public).

▲ Figure 2 : Eugène Delacroix, Démosthène harangue les flots de la mer, Palais Bourbon, 1838-1847 (photo Assemblée nationale, Laurent Lecat).

devrait porter dans son plaidoyer [8], ce qui pousse l'orateur à demander : « Qui passe pour parler le plus fort de tous, pour dire de la voix la plus claire ce qu'il veut (φθέγγεσθαι μέγιστον ἀπάντων καὶ σαφέστατα ἂν εἰπεῖν ὃ τι βούλοιο τῆ φωνῆ). Eschine ici présent, je le sais. Qui est, à ce que disent ces gens-là, timide et lâche devant la multitude (οὔτοι μὲν ἄτολμον καὶ δειλὸν πρὸς τοὺς ὄχλους φασὶν εἶναι), mais, à ce que je dis, prudent (ἐγὼ δ' εὐλαβῆ) ? » [9] Par un tour habile, Démosthène se décrit lui-même, à travers les paroles qu'il prête à ses adversaires, comme étant timide et lâche, ce qu'il nuance aussitôt en parlant quant à lui de marques de prudence. Il n'est néanmoins pas question dans ce passage d'un quelconque zézaiement, et aucun des mots qu'emploie Plutarque n'est utilisé. Surtout, Démosthène met à profit le thème des qualités oratoires pour se distinguer de son adversaire. Ce contraste est à nouveau déployé lorsqu'il passe en revue les moyens auxquels aura recours Eschine pour persuader les

juges, lesquels ne doivent se laisser convaincre ni par les témoins produits par la partie adverse, car ils ont été achetés grâce à l'argent de Philippe, ni par le talent de l'orateur : « N'attribuez pas plus d'importance au fait qu'il parlera bien et fort (καλὸν καὶ μέγα), et que je parle mal (φαῦλον). » [10] Et, pour ne pas avoir à se fonder sur les discours de l'accusation ou de la défense, Démosthène conseille aux juges de s'en tenir à leurs connaissances personnelles – argument fréquent dans les plaidoiries [11] –, notamment pour confirmer ou non l'adéquation entre les conséquences de la paix signée et les promesses faites auparavant par Eschine et ses proches (§ 215-220). L'évocation de son manque de voix fait partie d'une argumentation et doit donc être considérée comme un moyen de persuasion rhétorique.

Démosthène n'est pas le seul orateur à exposer ses problèmes d'élocution. Apollodore se dit peu privilégié par la nature quant à sa voix et son allure dans le discours *Contre Stéphanos* [12] – qui peut

[8] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 202-205. Eschine fait effectivement certaines insinuations à ce propos, mais, comme le précise MATHIEU 1956, p. 87, n. 1, ces remarques concernent la première ambassade et non la deuxième (Eschine, *Sur l'ambassade* (II), 14-20 et 54-56). Sur la possibilité pour les plaignants de connaître à l'avance les démonstrations de leurs adversaires, voir DORJAHN 1935.

[9] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 206. Toutes les traductions proviennent des éditions Belles Lettres (CUF).

[10] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 216.

[11] La recension des cent-cinquante occurrences où les

plaignants en appellent à la mémoire des juges et des deux-cent-cinquante occurrences où les juges sont dit déjà savoir quelque chose a été faite par SIRON 2019 (chap. 5), après l'idée d'un « you all know' topos » défendue par des chercheurs anglo-saxons (OBER 1989, p. 149-150 ; HESK 2000, p. 227-231 ; STEINBOCK 2013, p. 42-43).

[12] Démosthène, *Contre Stéphanos*, I (XLV), 77. CAREY & REID 1985, p. 157 signalent que ce passage est très proche de Démosthène, *Contre Panténéto* (XXXVII), 55, discours écrit pour un certain Nicoboulos (οὐ τῶν εὐ πεφυκότων est similaire à οὐ τῶν εὐτυχῶς πεφυκότων). Apollodore aurait les mêmes difficultés qu'un particulier.

ne pas avoir été rédigé par l'orateur mais prévu pour être déclamé par lui lors du procès [13]. De même, Isocrate explique qu'il a des difficultés vocales qui l'empêchent de bien s'exprimer à la tribune. Il aurait une voix faible, ce qu'il répète à l'envi [14]. Cette récurrence des difficultés à parler en public semble étonnante, en particulier pour Démosthène et Isocrate, que la tradition a ensuite considérés comme les plus grands orateurs du IV^e siècle. Pourtant, ces affirmations ont d'abord été acceptées sans critiques : pourquoi des orateurs aussi importants se seraient ainsi dépréciés ? Leurs infirmités déclarées ont été prises au pied de la lettre par Plutarque qui expose, outre les problèmes d'élocution de Démosthène, la faible voix et la timidité d'Isocrate [15]. Après le retour du motif au XIX^e siècle, certains historiens contemporains ont également validé ces thèmes. Ainsi, dans sa biographie de Démosthène, Pierre Carlier considère authentiques les tares de l'orateur et les affirmations de Plutarque au sujet de ses exercices : « Il n'était pas naturellement éloquent et, selon certaines traditions, il aurait même accumulé les handicaps : il bégayait, zézayait, bafouillait et avait le souffle court. Par de longues années d'exercices obstinés, il parvint à corriger ses défauts. » [16] P. Carlier imagine même que le surnom de Βάταλος, donné par Eschine [17], serait la déformation de Βάππαλος provenant du verbe βαππαρίζειν (bredouiller), pour signifier « petit bègue » [18]. Certains spécialistes ont au contraire émis des doutes sérieux quant aux difficultés d'élocution de Démosthène, à l'image de Patrice Brun qui pense que la longue liste de ses défauts annoncés est un indice de leur inauthenticité : « On conviendra que cela fait beaucoup de tares pour

quelqu'un qui allait devenir le modèle absolu de la rhétorique antique à une époque où il n'existait pas d'orthophoniste exerçant sur l'Agora pour pallier ces problèmes. » [19] Il juge les anecdotes concernant son entraînement « tardives et toutes plus invraisemblables les unes que les autres » et termine en estimant qu'« il faut alors se résoudre à considérer ces récits comme de simples inventions » [20].

DES EXERCICES EXÉCRABLES

La description des exercices dans les discours judiciaires va dans le sens d'une telle remise en cause. Les orateurs eux-mêmes se prononcent contre tout entraînement oratoire [21]. Isocrate, par exemple, rejette l'idée de s'exercer à la prise de parole en matière judiciaire : il valorise plutôt ceux qui, comme lui, « expliquent aux jeunes gens non par quels procédés ils développeront leur habileté oratoire, mais comment ils montreront dans leur façon de vivre l'honnêteté de leur nature » [22]. Il ne s'agit pas de s'entraîner à bien parler mais, au contraire, d'améliorer son caractère, lequel doit se révéler aux gens de manière évidente. De même, lorsque Démosthène mentionne des entraînements, c'est pour critiquer l'attitude d'Eschine, comme dans le discours politique *Sur l'ambassade* [23] : « Ici tu parles avec emphase, tu as préparé de lamentables développements, tu as exercé ta voix (ἐνθάδε σεμνολογεῖ, καὶ λογάρια δύσπηνα μελετήσας καὶ φωνασκήσας) ; et tu crois ainsi ne pas être châtié de tant de si grands crimes. » [24] Pour discréditer les arguments d'Eschine, Démosthène met en avant les capacités de son adversaire à la composition

[13] TREVETT 1992, p. 50-76 a mené une étude minutieuse des discours d'Apollodore, au terme de laquelle il attribue à Démosthène le premier discours *Contre Stéphanos*, au contraire de la réplique (Démosthène, *Contre Stéphanos*, II (XLVI)). MACDOWELL 2009, p. 99 et 120 a argumenté en faveur d'Apollodore.

[14] Isocrate, *Philippe* (V), 81 ; *Panathénaique* (XII), 9-10 ; *Aux magistrats de Mytilène* (*Lettres*, VIII), 7.

[15] Pseudo-Plutarque, *Vie des dix orateurs* (*Œuvres morales*, 55) : *Isocrate*, 837a5-8.

[16] CARLIER 2006, p. 52. GOTTELAND 2006, p. 599 prend également au premier degré les affirmations de Plutarque quant aux exercices de Démosthène. COOPER 2004, en partant des anecdotes de Plutarque, a même étudié la façon dont Démosthène avait progressé dans l'art de faire des discours tout au long de sa vie.

[17] Eschine, *Contre Timarque* (I), 126 ; 131 ; 164 ; *Sur l'ambassade* (II), 99. Ce surnom dénonce le caractère débauché de Démosthène. Pierre Carlier reprend une hypothèse formulée par Victor MARTIN & Guy de BUDÉ 1973, p. 64, n. 1, qui s'en tenaient au conditionnel.

[18] CARLIER 2006, p. 40. Il n'est pas le seul à aller dans ce sens. Voir, à propos de Démosthène, EDWARDS 1994,

p. 36 : « Unlike Isocrates, Demosthenes was determined to overcome his natural defects and subjected himself to a rigorous training programme. » et plus récemment GIRARDEAU 2015, p. 113-114. Concernant Isocrate, voir DORJAHN & FAIRCHILD 1967, p. 6 ; EDWARDS 1994, p. 25 ; SAÏD, TRÉDÉ & LE BOULLUEC 1997, p. 252.

[19] BRUN 2015, p. 85.

[20] BRUN 2015, p. 86. BADIAN 2000, p. 16 parle même de « légendes ». Voir encore MOSSÉ 1994, p. 38, qui parle de « témoignages plus ou moins sûrs recueillis et transmis par Plutarque. »

[21] La critique d'un adversaire qui ferait des exercices est tellement répandue qu'elle est envisagée par Anaximène de Lampsaque dans son traité de rhétorique (Pseudo-Aristote, *Rhétorique à Alexandre*, 36, 37-39, 1444a18-34).

[22] Isocrate, *À Démonicos* (I), 4.

[23] Le type de discours est d'autant plus important que KREMMYDAS, POWELL & RUBINSTEIN 2013, p. 2 ont insisté sur l'importance de différencier discours privés et discours publics par rapport aux affirmations des plaignants quant à leur inexpérience : ces occurrences sont très rares dans les actions de nature politique.

[24] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 255.

et à la déclamation du plaidoyer : celles-ci seraient pensées par Eschine comme le moyen de ne pas être puni, c'est-à-dire de convaincre les juges. Le talent oratoire permettrait d'abuser l'auditoire. L'orateur emploie la même argumentation à la fin du discours, quand il conseille aux juges d'adresser certaines questions précises à son adversaire (§ 335-336) :

« C'est en vain qu'alors il élèvera sa voix qu'il a d'avance exercée (τὴν φωνὴν καὶ πεφωνασκηκῶς ἔσται). D'ailleurs peut-être suis-je forcé de parler aussi de sa voix : car j'apprends qu'il en est très fier et pense vous subjuguier par son cabotinage (καθυποκρινόμενον ὑμᾶς). » [25]

Démosthène rappelle alors le métier d'acteur d'Eschine, dont il a déjà parlé en détail [26]. La voix travaillée est considérée comme ce qui permet de tromper le public, à travers le verbe καθυποκρίνομαι, formé sur ὑποκρίνομαι qui renvoie au fait de déclamer et de jouer un rôle au théâtre et donc à l'idée de contrefaçon, de feinte [27]. L'argumentation insiste sur ce point puisque la belle voix (εὐφωνία) ne doit être écoutée que lorsqu'elle est le fait d'un homme honnête : « Mais lorsque c'est chez un homme corrompu, pervers (δωροδόκου καὶ πονηροῦ), vaincu par n'importe quel profit, il faut l'écartier, l'écouter avec sévérité et hostilité, car la scélératesse (πονηρία), quand vous lui accordez la réputation de talent, est contraire aux intérêts de la cité. » [28] La voix exercée pour bien parler en public est ainsi un argument pour prendre en défaut Eschine. Le thème participe à la stratégie rhétorique qui tend à déprécier son adversaire : ayant du talent oratoire, il est capable d'entraîner les juges dans ses raisonnements et de les abuser [29]. L'évocation d'une voix faible, tout comme celle d'un nécessaire entraînement oratoire, n'est donc pas à prendre au premier degré mais à percevoir comme partie intégrante de la construction d'un schéma d'opposition, lequel renvoie à l'inexpérience des orateurs [30]. Yun Lee Too, dans son ouvrage *The Rhetoric of Identity*

in *Isocrates*, consacre ainsi un chapitre à ce qu'il appelle « The Politics of the Small Voice » [31]. Il y dénonce la « naïveté » des philologues actuels à l'égard des biographies antiques, qui faisaient confiance aux affirmations à la première personne trouvées chez les auteurs étudiés, alors qu'elles sont, comme le reste, le fruit d'une élaboration. Y. L. Too développe l'idée qu'Isocrate cherche, en insistant sur sa faible voix, à s'opposer aux politiciens comme Cléon, Anytos, Cléophon et Hyperbolos, qu'Aristote perçoit comme des démagogues qui « utilisaient leur capacité à parler en public et à de grandes foules pour s'élever à des positions de pouvoir à Athènes » [32]. Les déclarations des orateurs à propos de leur voix impropre à l'éloquence judiciaire doivent donc être comprises comme des mises en scène de leur incapacité à bien parler et à convaincre les juges grâce à leurs discours. Elles apparaissent comme une part du « dispositif de vérité », c'est-à-dire un ensemble d'arguments, de positions, d'attitudes qui permettent aux orateurs de se positionner du côté de la vérité.

UNE IMPROVISATION PRÉPARÉE À L'AVANCE

Le thème des entraînements de Démosthène apparaît chez Plutarque en opposition à l'idée d'improvisation : alors que d'autres orateurs sont connus pour leur capacité à improviser, Démosthène aurait passé ses nuits à préparer ses discours dans une salle souterraine. Là aussi, le point de vue de Plutarque permet de revenir sur le motif effectivement déployé par les plaignants dans les procès. Les improvisations ont fait l'objet, il y a une cinquantaine d'années, d'une analyse très approfondie de la part d'Alfred Dorjahn qui a passé en revue les passages laissant penser que les orateurs parlaient de façon spontanée, d'abord chez Démosthène [33] puis dans les autres *corpora*

[25] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 336-337. Sur les exercices d'Eschine, voir encore Démosthène, *Sur la couronne* (XVIII), 280 ; 285 ; 308-309 ; 313.

[26] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 200 ; 246-247 ; voir aussi Démosthène, *Sur la couronne* (XVIII), 139 ; 180 ; 209 ; 242 ; 262 ; 267. Démosthène fait aussi fréquemment allusion au théâtre par rapport à Eschine : Démosthène, *Sur la couronne* (XVIII), 13 ; 15 ; 127 ; 287 ; 313 ; *Sur l'ambassade* (XIX), 10 ; 120 ; 189. C'est pourtant Démosthène qui est lié au monde du théâtre dans les propos d'Eschine : Eschine, *Sur l'ambassade* (II), 35. Sur la critique d'Eschine comme acteur, voir KINDSTRAND 1982, p. 17-23 et GOTTELAND 2006, p. 591-598.

[27] Sur le lien entre déclamation oratoire et pratique théâtrale à partir du mot ὑπόκρισις, voir Aristote, *Rhétorique*, III, 1, 1403b6-1404a39. Voir le commentaire de KINDSTRAND 1982, p. 20-21.

[28] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 339. Sur la belle voix d'Eschine, voir encore Démosthène, *Sur la couronne* (XVIII), 259 ; 285 ; 313 ; *Sur l'ambassade* (XIX), 126 ; 199 ; 338.

[29] Voir aussi la critique des leçons de rhétorique dans Démosthène, *Contre Lacritos* (XXXV), 40-43. Sur ce passage, voir OBER 1989, p. 170-171.

[30] Voir la bibliographie donnée en introduction.

[31] Too 1995, p. 74-112, en particulier p. 76 sur la « naïveté » des commentateurs.

[32] Too 1995, p. 90, à partir d'Aristote, *Constitution des Athéniens*, 28, 3-4. La conclusion de Yun Lee Too rejoint la thèse d'OBER & STRAUSS 1990 sur l'importance pour les élites de se rabaisser dans leurs discours auprès de la masse du peuple athénien.

[33] Voir DORJAHN 1947 ; DORJAHN 1950 ; DORJAHN 1952 ; DORJAHN 1955 ; DORJAHN 1957.

oratoires [34]. S'il est utile de savoir que les orateurs pouvaient insérer des remarques non planifiées, ceci ne nous dit pas comment les Athéniens percevaient le fait d'improviser. Or il s'agit d'une démarche valorisée dans les discours concernés. Comme l'explique Josiah Ober, « l'orateur athénien qui espère attirer et conserver l'attention du public peut avoir passé des heures, voire des jours, à composer son discours de manière à ce que l'argumentation soit solide, le style engageant et l'élocution fluide. Mais on attend de lui qu'il perpétue la fiction selon laquelle son éloquence découle de son assurance et sa passion d'une juste indignation, plutôt que d'une quelconque préparation. » [35] J. Ober signale l'aspect fictif de ces déclarations [36] : s'exprimer d'une manière spontanée est un élément positif dans le dispositif de vérité. Alcidas s'en fait l'écho au début du IV^e siècle dans son traité *Sur les sophistes* :

« Si en effet les discours dont les paroles sont travaillées, qui ressemblent plus à des compositions poétiques qu'à des discours, qui ont rejeté la spontanéité (τὸ μὲν αὐτόματον) et ce qui est le plus proche de la vérité (καὶ πλέον ἀληθείαις ὅμοιον) et qui paraissent avoir été façonnés et confectionnés au moyen d'une préparation (μετὰ παρασκευῆς) remplissent les esprits des auditeurs de méfiance (ἀπιστίας) et d'hostilité... » [37]

Le passage est fragmentaire [38], mais l'idée est suffisamment claire : le caractère préparé d'un discours doit être gommé, sous peine de perdre la

confiance des juges (ἀπιστίας) [39]. Par contraste, la mention de l'improvisation est le moyen de donner du crédit à un plaidoyer. Elle est d'ailleurs évoquée au moyen du terme αὐτόματος, celui « qui agit de lui-même » (αὐτός) donc « qui vient de lui-même » [40]. L'expression précise ἀπὸ τοῦ αὐτομάτου ou ἀπὸ ταυτομάτου, qui se retrouve dans plusieurs passages des discours judiciaires pour désigner le hasard [41], exprime les événements extérieurs, indépendants de la volonté des personnes concernées, que ce soient les actes d'un autre individu ou la renommée qui suit son propre chemin [42]. De même, la spontanéité permet de dissimuler les intermédiaires que sont les orateurs. N'ayant pas préparé leur argumentation, ils laissent s'exprimer la vérité, qui sort de leur bouche sans qu'ils ne puissent rien y faire. Le bon orateur, c'est-à-dire celui qui ne cherche pas à tromper les juges, est celui qui vient au tribunal sans préparation.

Certes, Alcidas est conscient qu'il peut s'agir d'une simple façade [43] et la technique est suffisamment connue pour qu'Isocrate dénonce dans le *Panégyrique* la fausseté des auteurs qui, pour amadouer leur public, déclarent dans leurs exordes « que leur préparation s'est faite sur le moment (ὡς ἐξ ὑπογυίου γέγονεν αὐτοῖς ἢ παρασκευῆ) » [44]. Mais la gêne même que présentent les plaignants attaqués pour leur manque de spontanéité montre le problème que constitue la révélation de leur préparation. Ainsi, dans le discours *Contre Midias*, Démosthène concède :

[34] Voir DORJAHN & FAIRCHILD 1966 pour Lysias ; DORJAHN & FAIRCHILD 1967 pour Isocrate ; DORJAHN & FAIRCHILD 1970 pour Eschine ; DORJAHN & FAIRCHILD 1972a pour Isée ; DORJAHN & FAIRCHILD 1972b pour Lycurgue, Dinarque, Hypéride et Démade ; DORJAHN & FAIRCHILD 1972c pour Andocide ; DORJAHN & FAIRCHILD 1973 pour Antiphon.

[35] OBER 1989, p. 178 (repris dans OBER & STRAUSS 1990, p. 250) : « The Athenian orator who hoped to capture and hold the attention of his audience might have spent hours or days composing his speech so that the argument would be tight, the style engaging, and the delivery smooth. But he was expected to maintain the fiction that his eloquence was born of conviction and the passion of righteous indignation, rather than preparation. »

[36] Il rejoint en cela les considérations de BONNER 1970, p. 212. De même, Dorjahn puis Dorjahn et Fairchild, dans les articles précédemment cités, ont parlé d'improvisations en partie « simulées ». Voir en particulier DORJAHN 1950, p. 10-11, DORJAHN 1957, p. 290-293, DORJAHN & FAIRCHILD 1967, p. 9 et DORJAHN & FAIRCHILD 1972b, p. 62. CANFORA 1988, p. 218-220 utilise au contraire les déclarations spontanées de Démosthène pour réhabiliter le corpus des harangues de Démosthène, perçues par certains commentateurs comme des discours politiques fictifs et seulement destinés à la lecture.

[37] Alcidas, *Sur les sophistes*, 12. Voir aussi § 13, où il est mentionné le fait que ceux qui parlent au tribunal évitent un exposé trop précis et adoptent un style improvisé.

[38] Certains commentateurs ont proposé d'y ajouter l'idée qu'il ne faut donc pas s'en remettre aux sophistes, comme AVEZZÙ 1982, p. 13 qui suggère « perchè volerci affidare ad essi ? ». MUIR 2001, p. 50 propose « they will not be effective ».

[39] Sur la mauvaise réputation de la préparation, voir CHRIST 1998, p. 38-39 ; COOPER 2004, p. 146-151. Sur la préparation d'un discours en général, voir en particulier SCHLOEMANN 2002, qui démontre notamment qu'il était impensable pour le public de voir un orateur avoir en main un manuscrit, malgré la volonté d'être divertie qui présuppose une élaboration antérieure de la déclamation.

[40] Voir CHANTRAINE 1999, p. 143. L'étymologie repose sur la famille de μέμνα, qui renvoie entre autres à l'intention, la volonté.

[41] Démosthène, *Philippiques*, IV (X), 31 ; *Sur l'ambassade* (XIX), 37 ; *Contre Timocrate* (XXIV), 27 ; 121 ; *Contre Euboulidès* (LVII), 9 ; Eschine, *Contre Timarque* (I), 127. Sur la rumeur comme parole se diffusant sans intermédiaire, voir GOTTELAND 1997.

[42] Le mot se retrouve à plusieurs reprises dans les plaidoyers attiques pour indiquer des témoins accidentels, toujours en opposition avec les témoins instrumentaux, c'est-à-dire prévus : voir par exemple Isée, *La succession de Pyrrhos* (III), 19-27.

[43] Alcidas, *Sur les sophistes*, 33. Voir LAVENCY 1964, p. 128 : « La bonne méthode sera aux yeux d'Alcidas celle qui réservera à la préparation la recherche des idées et l'organisation du plan et qui laissera à l'improvisation le choix des mots. »

[44] Isocrate, *Panégyrique* (IV), 13.

« Peut-être bien dira-t-il quelque chose comme ceci : que tout ce que je dis maintenant est médité et préparé (ἔσκεμμένα καὶ παρεσκευασμένα). Médité, oui ; je ne saurais le nier, Athéniens, et j'ai mis à l'ouvrage tout le soin dont j'étais capable. Ne serais-je pas un pauvre homme si, après avoir souffert de ces brutalités (et en souffrant encore), je ne m'appliquais pas à ce que je vais vous dire ? » [45]

Le grand orateur ne peut démentir l'attaque que formulera probablement Midias dans son plaidoyer : il a effectivement réfléchi à l'avance à son réquisitoire [46]. L'anticipation de la critique de Midias témoigne de l'existence, dans les tribunaux athéniens, d'accusations contre la composition préalable d'un discours. Cet aveu ne doit pourtant pas conduire à considérer la préparation d'une plaidoirie comme une pratique établie : la position délicate à laquelle doit faire face Démosthène, qui paraît presque s'excuser, montre à quel point l'argument de Midias peut avoir du crédit auprès des juges. L'orateur en vient à retourner totalement la situation, en affirmant que l'auteur de son discours se trouve en fait être son adversaire, dans la mesure où ses actes sont l'objet de l'exposé (§ 192). Le reproche de Midias doit être contredit par tous les moyens, même les plus superficiels : tout vaut mieux que ne rien en dire.

L'EXCEPTION ISOCRATIQUE ?

Pour autant, Isocrate déclare préférer les discours écrits, ce qui a été perçu comme une controverse avec Alcidas [47]. Il répond en effet, dans le *Panégryrique*, à ceux qui condamnent les discours très travaillés : il ne faut pas commettre l'erreur de comparer les discours destinés à la perfection, c'est-à-dire les discours épидictiques, et les plaidoyers portant sur des contrats privés, à savoir les discours judiciaires *stricto*

sensu [48]. La nécessité de l'improvisation apparaît uniquement comme une disposition des discours judiciaires. Cette opposition entre différentes situations d'énonciation est aussi détaillée par Démosthène au début du seul traité de cet auteur qui soit conservé, le *Sur l'amour*. Dans le préambule, il expose le sujet et le destinataire du discours, Épocratès, avant d'expliquer quel est le style employé :

« S'il importe que le style des discours destinés à être prononcés (τοῖς [...] λεκτικοῖς τῶν λόγων) soit simple et rappelle les improvisations (ἐκ τοῦ παραχρημά), il convient que ceux qui seront transcrits pour durer davantage soient formés d'expressions poétiques et relevées : la persuasion (πιθανούς) est le propre des premiers ; l'apparat (ἐπιδεικτικῶς), celui des seconds. » [49]

Démosthène différencie ici les discours prononcés des discours lus, le traité *Sur l'amour* étant assimilé à la seconde catégorie (§ 2). Mais cette distinction formelle, déjà évoquée par Platon, Isocrate et Alcidas [50], est relayée par un second contraste, qui associe la persuasion aux discours destinés à être prononcés et l'apparat aux discours écrits, ce qui revient à opposer les discours judiciaires ou délibératifs au genre épидictique. L'improvisation est donc reliée à la conviction des juges : ceux-ci sont persuadés par la vérité qui doit s'imposer d'elle-même. Le fait de ne pas préparer sa plaidoirie s'insère très bien dans le schéma d'opposition entre les individus qui s'entraînent à déclamer leurs discours, placés du côté de la tromperie, et ceux qui laissent s'exprimer librement leur parole, placés du côté de la vérité. L'exception isocratique ne fait que confirmer la règle, puisque l'orateur-philosophe se situe dans un autre contexte : ce principe dichotomique est spécifique à l'Héliée et à l'Assemblée, et ne s'applique pas dans le cadre des discours d'apparat.

CONCLUSION

Au terme de cet examen des descriptions faites par certains grands orateurs de leur propre incapacité oratoire, ont été dégagés plusieurs traits caractéristiques utilisés par eux pour qualifier leur propre énonciation de véridique et celle de leur adversaire de trompeuse. D'une part, les individus qui s'expriment à la tribune soulignent à plusieurs reprises leur difficulté d'élocution et leur manque de préparation, afin de faire accroire aux juges qu'ils n'ont ni le talent ni la volonté de les tromper. Ils cherchent d'autre part à présenter la partie adverse comme se produisant à la tribune après de longs préparatifs pour conduire le public où elle le désire, c'est-à-dire loin de la vérité. Ce

[45] Démosthène, *Contre Midias* (XXI), 191. Certains chercheurs ont suivi Plutarque (*Vie de Démosthène*, 12, 3-6, 851c8-d7) en affirmant que Démosthène a publié le discours sans le prononcer. Mais Edward Harris a montré, après Erbse, que le discours a bien été déclamé au tribunal : voir la démonstration et la bibliographie dans HARRIS 1989.

[46] Selon Plutarque, Pythéas a aussi affirmé que les développements de Démosthène « sentaient la mèche de la lampe », c'est-à-dire la préparation durant toute la nuit (Plutarque, *Vie de Démosthène*, 8, 4, 849d8-10).

[47] DORJAHN & FAIRCHILD 1967, p. 6, après DORJAHN 1947, p. 74.

[48] Isocrate, *Panégryrique* (IV), 11.

[49] Démosthène, *Sur l'amour* (LXI), 2.

[50] Platon, *Phèdre*, 275e-276b ; Isocrate, *Philippe* (V), 25 ; Alcidas, *Sur les sophistes*, 4 ; 10. Voir LAVENCY 1964, p. 126-129.

dispositif se retrouve dans un grand nombre de discours judiciaires *stricto sensu*, et la place qu'accorde Isocrate à ces thèmes dans ses discours épидictiques montre qu'il est propre à la situation d'énonciation des tribunaux.

Les exercices décrits par Plutarque visant à améliorer sa voix et à mieux s'exprimer en public ne sont jamais évoqués par Démosthène. Bien plus, l'orateur dénonce le recours à tout entraînement et en fait même un argument pour décrédibiliser son adversaire. Comment comprendre alors les affirmations de Plutarque ? Il tire probablement ses informations d'un auteur moins éloigné de l'époque classique : Démétrios de Phalère, homme politique de la toute fin du IV^e siècle [51]. Patrice Brun considère que l'idée d'avoir vaincu ses difficultés initiales grâce à un travail laborieux correspond tant aux idéaux aristotéliens dont est empreint Démétrios qu'il est possible d'en douter [52]. La partialité de la source utilisée par l'auteur de *Béotie* doit donc être prise en compte : comme les péripatéticiens, Démétrios insiste sur l'attention à porter à la diction et à la prononciation dans l'art rhétorique et encourage probablement le recours à la méthode dialectique de la dispute comme type d'entraînement dans les écoles rhétoriques [53].

Mais pourquoi Plutarque prend-il en considération cette narration en particulier ? Est-il guidé par les propos de

Démosthène relatifs à sa propre incapacité à parler ? C'est ce qu'affirme Laurent Pernot, qui voit dans le rappel du manque de talent naturel et l'exposé du travail pour y remédier l'une des critiques de Plutarque à l'encontre de Démosthène : le biographe chercherait à construire le portrait d'un orateur de second rang, car il n'apprécie pas l'homme pour des raisons éthiques et politiques [54]. Les entraînements seraient donc toujours un moyen de déprécier l'orateur, mais dans une logique tout à fait différente de celle qui prévaut dans les tribunaux attiques : les efforts retranscrits dénoteraient la réserve de Plutarque quant à la grandeur de Démosthène, illustrant ainsi la place du talent comme critère d'évaluation à l'époque impériale. Par conséquent, la distance culturelle entre l'auteur des *Vies* et les personnages de l'Athènes classique doit être prise en compte comme un aspect fondamental pour appréhender les informations qu'il transmet. ■

[51] DENYS D'HALICARNASSE, *Opuscules rhétoriques*, V : *Démosthène*, 53, 4 : Démétrios de Phalère, fr. 165 Wehrli.

[52] BRUN 2015, p. 87. Concernant l'influence de la tradition péripatéticienne sur Démétrios de Phalère et toutes les autres sources qui évoquent les exercices de Démosthène, voir COOPER 2000 ; COOPER 2004, p. 159 ; CANEVARO 2018, p. 75-76.

[53] Voir O'SULLIVAN 2009, p. 233-234.

[54] PERNOT 2006, p. 71-81.

BIBLIOGRAPHIE

AVEZZÙ, Guido, 1982, *Alcidamante. Orazioni e frammenti*, Roma.

BADIAN, Ernst, 2000, « The Road to Prominence » dans Ian Worthington (éd.), *Demosthenes. Statesman and Orator*, London – New York, p. 9-44.

BONNER, Robert J., 1970, *Lawyers and Litigants in Ancient Athens. The Genesis of the Legal Profession*, 2^e éd. (1^{re} éd. 1927), Roma.

BRUN, Patrice, 2015, *Démosthène. Rhétorique, pouvoir et corruption*, Paris.

BUTTI DE LIMA, Paulo, 1996, *L'inchiesta et la prova. Immagine storiografica, pratica giuridica e retorica nella Grecia classica*, Torino.

CANEVARO, Mirko, 2018, « Demosthenic Influences in Early Rhetorical Education », dans Mirko Canevaro & Benjamin Gray, *The Hellenistic Reception of Classical Athenian Democracy and Political Thought*, Oxford, p. 73-91.

CANFORA, Luciano, 1988, « Discours écrit/discours réel chez Démosthène », dans Marcel Detienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Lille, p. 211-220.

CAREY, Christopher & REID, Robert A., 1985, *Demosthenes: Selected Private Speeches*, Cambridge.

CARLIER, Pierre, 2006, *Démosthène*, 2^e éd. (1^{re} éd. 1990), Paris.

CHANTRAINE, Pierre, 1999, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, 2^e éd. (1^{re} éd. 1968), Paris.

CHRIST, Matthew R., 1998, *The Litigious Athenian*, Baltimore – London.

- COOPER, Craig, 2000**, « Philosophers, politics and academics: Demosthenes' rhetorical reputation in Antiquity », dans Ian Worthington (éd.), *Demosthenes: Statesman and Orator*, London – New York, p. 224-245.
- COOPER, Craig, 2004**, « Demosthenes Actor on the Political and Forensic Stage », dans Christopher J. Mackie (éd.), *Oral Performance and Its Context (Orality and Literacy in Ancient Greece, 5)*, Leiden – Boston, p. 145-161.
- DEMONT, Paul, 1990**, *La cité grecque archaïque et classique et l'idéal de tranquillité*, Paris.
- DORJAHN, Alfred P., 1935**, « Anticipation of Arguments in Athenian Courts », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 66, p. 274-295.
- DORJAHN, Alfred P., 1947**, « On Demosthenes' Ability to Speak Extemporaneously », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 78, p. 69-76.
- DORJAHN, Alfred P., 1950**, « A Further Study on Demosthenes' Ability to Speak Extemporaneously », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 81, p. 9-15.
- DORJAHN, Alfred P., 1952**, « A Third Study on Demosthenes' Ability to Speak Extemporaneously », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 83, p. 164-171.
- DORJAHN, Alfred P., 1955**, « A Fourth Study on Demosthenes' Ability to Speak Extemporaneously », *Classical Philology* 50, p. 191-193.
- DORJAHN, Alfred P., 1957**, « Extemporaneous Elements in Certain Orations and the *Prooemia* of Demosthenes », *American Journal of Philology* 78-3, p. 287-296.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1966**, « Extemporaneous Elements in the Orations of Lysias », *Classical Bulletin* 43-2, p. 17-19 et 25-26.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1967**, « Isocrates and Improvisation », *Classical Bulletin* 44-1, p. 6-7 et 9-10.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1970**, « Extemporaneous Elements in the Orations of Aeschines », *Classical Bulletin* 46-3, p. 35-37 et 47.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1972a**, « Improvisation in Isaeus », *Classical Bulletin* 48-4, p. 59-61.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1972b**, « Extemporaneous Elements in some Minor Attic Orators », *Classical Bulletin* 48-4, p. 62-63.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1972c**, « Andocides and Improvisation », *Classical Bulletin* 49-1, p. 9-11.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1973**, « Antiphon and Improvisation », *Classical Bulletin* 50-2, p. 29-31.
- DOVER, Kenneth J., 1974**, *Greek Popular Morality in the Time of Plato and Aristotle*, Berkeley – Los Angeles.
- EDWARDS, Michael J., 1994**, *The Attic Orators*, London.
- GIRARDEAU, Éric, 2015**, *Les grands procès politiques de l'Antiquité*, Paris.
- GOTTELAND, Sophie, 1997**, « La rumeur chez les orateurs attiques : vérité ou vraisemblance ? », *L'Antiquité classique* 66, p. 89-119.
- GOTTELAND, Sophie, 2006**, « La sirène et l'enchanteur : portraits croisés d'Eschine et de Démosthène à la tribune », *Revue des Études Grecques* 119-2, p. 588-608.
- HARRIS, Edward M., 1989**, « Demosthenes' Speech Against Meidias », *Harvard Studies in classical Philology* 92, p. 117-136.
- HESK, Jon, 2000**, *Deception and Democracy in Classical Athens*, Cambridge.
- KINDSTRAND, Jan F., 1982**, *The Stylistic Evaluation of Aeschines in Antiquity*, Stockholm.
- KREMMYDAS, Christos, POWELL, Jonathan & RUBINSTEIN, Lene, 2013**, « Introduction », dans Christos Kremmydas, Jonathan Powell & Lene Rubinstein (éd.), *Profession and Performance. Aspects of Oratory in the Greco-Roman World*, London, p. 1-14.
- LAVENCY, Marius, 1964**, *Aspects de la logographie judiciaire attique*, Leuven.
- MACDOWELL, Douglas M., 2009**, *Demosthenes the Orator*, Oxford.
- MARTIN, Victor & BUDÉ, Guy de, 1973**, *Eschine. Discours*, I, 4^e éd. (1^{re} éd. 1927), Paris (CUF).
- MATHIEU, Georges, 1956**, *Démosthène. Plaidoyers politiques*, III, 2^e éd. (1^{re} éd. 1945), Paris (CUF).
- MOMIGLIANO, Arnaldo, 1991**, *La naissance de la biographie en Grèce ancienne*, trad. Estelle Oudot (édition originale en anglais, 1971), Strasbourg.
- MOSSÉ, Claude, 1994**, *Démosthène ou les ambiguïtés de la politique*, Paris.
- MUIR, John V., 2001**, *Alcidamas. The Works & Fragments*, Bristol.
- OBER, Josiah, 1989**, *Mass and Elite in Democratic Athens. Rhetoric, Ideology, and the Power of the People*, Princeton.
- OBER, Josiah & STRAUSS, Barry, 1990**, « Drama, Political Rhetoric, and the Discourse of Athenian Democracy », dans John J. Winkler & Froma I. Zeitlin (éd.), *Nothing to Do with Dionysos? Athenian Drama in Its Social Context*, Princeton, p. 237-270.
- O'SULLIVAN Lara, 2009**, *The Regime of Demetrius of Phalerum in Athens, 317-307 BCE. A Philosopher in Politics*, Leiden—Boston.
- PERNOT, Laurent, 2006**, *L'ombre du tigre. Recherches sur la réception de Démosthène*, Napoli.
- SAÏD, Suzanne, TRÉDÉ, Monique & LE BOULLUEC, Alain, 1997**, *Histoire de la littérature grecque*, Paris.
- SCHLOEMANN, Johan, 2002**, « Entertainment and democratic distrust: the audience's attitudes towards oral and written oratory in classical Athens », dans Ian Worthington & John M. Foley (éd.), *Epea and Grammata. Oral and Written Communication in Ancient Greece (Orality and Literacy in Ancient Greece, 4)*, Leiden – Boston, p. 133-146.
- SCHMITT PANTEL, Pauline, 2006**, « Mœurs et identité politique à Athènes au v^e siècle : l'exemple des gouvernants d'après Plutarque », *Revue des Études Anciennes* 108-1, p. 79-99.
- SIRON, Nicolas, 2019**, *Témoigner et convaincre. Le dispositif de vérité dans les discours judiciaires de l'Athènes classique*, Paris.
- STEINBOCK, Bernd, 2013**, *Social Memory in Athenian Public Discourse. Uses and Meanings of the Past*, Ann Arbor.
- TOO, Yun Lee, 1995**, *The Rhetoric of Identity in Isocrates. Text, power, pedagogy*, Cambridge.
- TREVETT, Jeremy C., 1992**, *Apollodoros the Son of Pasion*, Oxford.